

## Fiche mémo de la HAS : "Patient avec un trouble bipolaire: repérage et prise en charge initiale en premier recours"

07/10/2015

Le trouble bipolaire est une maladie psychiatrique chronique et récurrente, de présentation clinique et d'évolution très variables : *"il s'écoule en moyenne 10 ans entre le début de la maladie et l'instauration d'un traitement adapté. Un repérage diagnostique précoce et une prise en charge adaptée permettent d'améliorer le pronostic de la maladie, lié principalement au risque suicidaire et aux conséquences psychosociales pouvant conduire au statut reconnu de handicap psychique"*. Cette fiche mémo de la HAS réalise un « focus sur les adolescents », développe les pratiques recommandées en cas de suspicion d'un trouble bipolaire, et propose des axes d'évaluation du trouble et du risque suicidaire. Enfin, elle propose une conduite à tenir en termes de coordination et de parcours de soins, et des critères d'hospitalisation.